

Communication N° 8 - 2009 au Conseil communal

Séance du 11 mars 2009

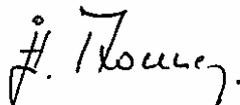
Lausanne Région - Rapport d'activités 2008

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Nous avons l'avantage de vous remettre en annexe le rapport d'activités 2008 de Lausanne Région.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic



Jean-François Thonney



La secrétaire



Corinne Martin

Pully, le 25 février 2009

LAUSANNE REGION

RAPPORT D'ACTIVITES 2008

En préambule, nous souhaitons une cordiale bienvenue à nos trois nouvelles communes membres, Montpreveyres, Pollicez-Pittet et Villars-Tiercelin, qui nous ont rejoint au début de cet exercice. Dès lors, notre association compte 29 communes membres.

Outre les questions liées à la gestion financière de l'association et du personnel, le **Bureau de coordination**, présidé par Monsieur Gustave Muheim, a suivi attentivement les travaux des groupes et commissions et a étudié leurs requêtes.

Le Bureau de coordination a organisé les deux **Assemblées générales** ordinaires de Lausanne Région. A l'occasion de celle de printemps, tenue à Cugy le 10 avril, les comptes 2007 ont été adoptés. Lors de l'Assemblée générale d'automne à Morrens, le 2 octobre, les communes membres, outre l'adoption du budget 2009, ont entendu Mme Gay Vallotton faire le bilan du projet « Des places d'apprentissage, de stage, pour les Jeunes Adultes en Difficulté ». A l'issue de la partie protocolaire, Monsieur le conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard a présenté le bilan de l'opération cantonale FORJAD, pour ces mêmes adultes en difficulté.

En raison de l'importance du Projet d'Agglomération Lausanne-Morges - **PALM** -, le Bureau de coordination a été régulièrement tenu au courant des avancées de ce projet qui sont détaillées ci-après.

Il a aussi suivi attentivement l'entrée en vigueur de la **Loi sur l'Appui au Développement Economique** - LADE -, détaillée ci-après.

Les dossiers de financement du déficit du **Centre Intercommunal de Glace de Malley** - CIGM -, ainsi que celui des **Déchets** ont été discutés au sein du Bureau de coordination et sont détaillés ci-après.

Pour apporter une solution aux communes confrontées au financement des frais d'infrastructures liés à la mise en œuvre, par exemple, de Plan Partiel d'Affectation, le Bureau de coordination a mandaté Maître Bovay pour étudier la question de la **participation de tiers aux frais d'infrastructures**, autres que ceux découlant de dispositions légales contraignantes (par exemple : Services Industriels, épuration).

Le Bureau de coordination, grâce à sa représentation au sein du Conseil de **Fondation de Beaulieu**, a été informé sur les travaux et la gestion de celle-ci.

DEPARTEMENT AFFAIRES RÉGIONALES

Commission Toxicomanie

La commission Toxicomanie, présidée par Madame Raymonde Gyger, municipale à Bottens, a abordé les sujets suivants :

- Réflexions sur des propositions de **gestion de la consommation d'alcool dans les manifestations**. La commission a invité les préfets des 5 districts concernés pour leur présenter ce projet. En raison de l'Eurofoot, les préfets ont souhaité en reparler en 2009. Un courrier a été envoyé aux communes, attirant leur attention sur l'importance d'avoir un robinet d'eau proche des écrans de diffusion des matchs.
- Dans le cadre de l'élaboration de son **budget 2009**, les membres politiques de la commission se sont réunis à plusieurs reprises pour s'accorder sur les objectifs de ladite commission. Ils ont, de plus, noté avec satisfaction la reprise du financement de DEPART et du Centre Saint-Martin par le canton. A cette occasion ils ont souhaité faire un geste en faveur des communes en abaissant la cotisation Toxicomanie.
- La commission a réalisé un « **Onglet dépendances** » qui a été transmis aux communes membres afin qu'il figure, pour le citoyen, sur le site de la commune. Celui-ci donne les liens vers tous les principaux sites d'information sur les dépendances.
- Dans l'objectif de proposer, en 2009, des **actions de prévention** « clés en main » aux communes, la commission Toxicomanie a effectué un recensement des mesures de prévention financées par les communes.
- La commission a entendu des présentations de l'Institut Universitaire de Médecine Sociale et Préventive - IUMSP -, du Centre d'Information pour la PREvention du Tabagisme - CIPRET -, du Bureau Information Femmes - BIF -, de Rel'aids, et du Programme alcool de Confédération, relayé par le Service de la Santé publique cantonale.
- Par le biais de son **Fonds de prévention**, la commission a apporté un soutien financier à la réalisation d'un documentaire sur les personnes toxicodépendantes, mais aussi à l'organisation de Diner Quizz dans l'Ouest lausannois - dîner de prévention pour les jeunes - pour un montant total de fr. 10'500.--.

Commission Formation et Emploi des Jeunes

Sous la co-présidence de Mesdames Michèle Gay Vallotton, municipale à Cheseaux, et Lauréanne Salamin Michel, municipale à Bussigny, la commission Formation et Emploi des Jeunes a travaillé sur les sujets suivants :

- La commission Formation et Emploi des Jeunes s'est intéressée à mieux connaître les mesures destinées aux jeunes sortis de scolarité sans projet formatif. C'est ainsi qu'elle a eu une présentation de Transition Ecole Métiers - TEM - Acc'ent – Accès en Entreprise-. Suite à ses réflexions, la commission Formation et Emploi des Jeunes a travaillé, tout au long de l'année 2008 à créer son projet de mesure **DUO 15-18**, grâce à l'appui de nombreux professionnels. Cette mesure DUO 15-18 propose un accompagnement bénévole individuel de jeunes âgés entre 15 et 18 ans, afin de les amener à rétablir ou à maintenir leur lien social.

Pour mettre en place cette mesure, soit en assurer la communication auprès des professionnels, recruter et former les bénévoles provenant des communes membres, recevoir les identifications des jeunes en besoin de cette mesure, créer les DUO, les suivre, adresser les jeunes vers des mesures existantes et opérer des interventions, la commission Formation et Emploi des Jeunes a mandaté une interface. Après auditions d'institutions professionnelles œuvrant auprès des jeunes, elle a retenu Caritas Vaud qui gère une même mesure d'accompagnement bénévole pour les jeunes adultes - 18 à 25 ans - bénéficiaires du Revenu d'Insertion.

Cette mesure DUO 15-18 débutera en 2009, avec un budget annuel de fr. 80'000.-- de Lausanne Région. Des aides financières sont activement recherchées auprès du Canton et des institutions.

- La commission a aussi estimé nécessaire, parallèlement à la mesure DUO 15-18, d'organiser des **Assises** qui réuniront tous les professionnels travaillant avec des jeunes adolescents et permettront ainsi, à l'instar des journées de réflexions sur la toxicomanie, de créer des synergies et d'aborder ensemble des problématiques relatives à ce passage entre l'école et la formation.
- La commission a organisé un stand dans le cadre du 11^{ème} salon de la formation et de l'apprentissage **Planète Métiers**. Le stand de Lausanne Région a fait la promotion des formations d'agent d'exploitation, de floriculteur, de polymécanicien et automatique ainsi que du nouveau centre de formation des Services Industriels de la ville de Lausanne qui propose 42 places d'apprentissage. Des démonstrations et des activités interactives ont été proposées aux jeunes visiteurs grâce à la précieuse collaboration, entre autres, des communes de Pully, Paudex et Lausanne. 8'960.-- francs ont été utilisés pour la réalisation de ce stand.
- Le site www.kiftontaf.ch de Lausanne Région à l'attention des jeunes en recherche de formation correspond parfaitement à la demande de ces

derniers. Plus de 51'000 personnes l'ont visité cette année, soit 5'000 de plus qu'en 2007. La plus grande fréquence de connexion se situe au mois de mai (6'823), démontrant ainsi que les jeunes ont compris qu'il fallait rechercher un apprentissage de plus en plus tôt.

En conclusion, la commission Formation et Emploi des jeunes souhaite poursuivre la réflexion entamée en 2008 sur les mesures à disposition des jeunes en recherche de formation.

Commission Petite Enfance

La commission « Petite Enfance », présidée par Monsieur Oscar Tosato, municipal à Lausanne, a suivi, appuyé et accompagné le travail des communes se constituant en réseau d'accueil de jour, dont la création découle de la nouvelle Loi cantonale sur l'Accueil de Jour des Enfants - **LAJE** -.

Comme cette nouvelle loi modifie profondément le financement, et donc l'organisation des structures d'accueil de jour, la commission Petite Enfance a souhaité orienter son travail sur des problématiques que rencontreront les nouveaux réseaux lors de futures collaborations, afin de donner des outils techniques précis aux communes.

Il est donc apparu indispensable, en vue de futures collaborations inter réseaux, de proposer, en premier lieu, un modèle de calcul du revenu déterminant des parents. Un sous-groupe de travail, dirigé par Monsieur Jean-Claude Seiler, Chef du Service Petite Enfance de Lausanne, a œuvré dans ce sens pour proposer une base de calcul, sur laquelle chaque réseau peut ajouter ses options politiques. Ce calcul, s'il est adopté par les réseaux, permettrait d'avoir une base commune pour le calcul du revenu déterminant des parents, facilitant ainsi leur passage de l'un à l'autre des réseaux.

A l'occasion des séances de la commission, un grand nombre d'informations et de réponses ont été données aux municipaux en charge de réseau.

La commission a aussi suivi le développement de la Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants - **FAJE** -. Dans ce cadre, elle a envoyé un courrier au Conseil d'Etat, lui demandant d'honorer rapidement ses engagements financiers en la matière.

A fin 2008, les communes de Lausanne Région étaient constituées en 9 réseaux :

AJENOL, APERO, Ouest 1, Ouest 2 et Ouest 3, EFAJE, Epalinges, Pully & Est lausannois et Réseau L.

La commission Petite Enfance a aussi entamé une réflexion à plus long terme sur les collaborations possibles entre réseaux et a souhaité

organiser prochainement des débats avec les politiques et techniciens de réseau.

Commission Pyjama

Depuis 2004, le service Pyjama est financé par le biais de la facture cantonale des transports. Lausanne Région continue à en assurer la coordination de la communication, mais aussi à répondre aux questions de ses utilisateurs, via le site www.service-pyjama.ch. En 2008, il a été répondu à plus de 100 e-mails de clients de ce service.

La commission Pyjama, présidée par Monsieur Michel Odier, municipal au Mont-sur-Lausanne, a organisé une présence d'hôtes Pyjama, tout au long de l'année, lors des manifestations pour les jeunes adultes. De plus, deux vagues de communication, au printemps et en automne, ont permis de fortement augmenter sa clientèle.

Il est à noter que suite à la mise en service du m2, le départ des bus Pyjama a été déplacé de St-François Nord à la place de l'Europe au Flon.

Le service Pyjama dessert aujourd'hui 66 communes par les entreprises de transports tl, LEB, CFF régional et longues distances. Ce service a vu la fréquentation de sa clientèle encore progresser en 2008 : une augmentation de 17,5% pour le LEB, de 15,5% pour le réseau de bus et de 31,7% pour les CFF, transportant ainsi plus de 91'000 utilisateurs en 2008, soit 16'000 de plus que l'année précédente. Ceci prouve, si besoin en était, l'importance de ce service pour les jeunes de notre région.

Commission Activités sportives

La commission Activités sportives, présidée par Monsieur Marc Vuilleumier, municipal à Lausanne, a continué son travail sur les dossiers suivants :

- Le projet **Métamorphose**, et plus spécifiquement celui de la piscine olympique couverte, a été suivi et discuté par la commission Activités sportives. Il apparaît en effet indispensable d'associer, dès le début du projet, les communes de Lausanne Région à cette réflexion.

C'est ainsi qu'un questionnaire a été envoyé à toutes les communes membres, afin de connaître leurs besoins en ligne d'eau et de les prendre en compte dans le projet de piscine couverte olympique.

- Au cours de cette année, le département des Affaires régionales a réalisé pour la commission Activités sportives une mise à jour des données recensées dans son **Guide Sportif Régional** www.guidesportif.ch. Ce site, constamment mis à jour, recense plus de 600 clubs sportifs, écoles de danse et fitness, classés sous plus de 70 sports. Un mode

« Recherche » permet à l'utilisateur de trouver tous les clubs proposant le sport choisi.

En 2008, une rubrique « Manifestations » a été incluse dans ce site. Celle-ci recense toutes les grandes manifestations ayant un site internet, et insère aussi un lien sur les agendas des sites communaux.

Du matériel publicitaire a été réédité, en raison de l'arrivée de trois nouvelles communes au sein de Lausanne Région. En 2008, une hôtesse a été engagée pour distribuer les cartes publicitaires tout au long de la Semaine Olympique. Une annonce pour notre site sportif a été publiée dans le journal du « Lausanne Marathon », pour un coût total de fr. 970.--.

- La commission Activités sportives avait, en 2007, souhaité participer financièrement à l'organisation d'un tournoi de **tennis Future ITF** - International Tennis Federation -. En 2008, les organisateurs ayant appris que la fédération n'acceptait pas un tel tournoi, se sont donc orientés vers un tournoi ATP - Association of Tennis Professionals -. La commission Activités sportives ne voyant plus d'intérêt pour les jeunes joueurs régionaux dans un tournoi professionnel, a décliné la demande d'aide financière.
- La commission a suivi le travail du **Centre Intercommunal de Glace de Malley** - CIGM - par son représentant au sein du Comité directeur du CIGM, Monsieur Raymond Bron, Syndic de Cugy. Parallèlement, une répartition financière du déficit d'exploitation 07-08 de cette infrastructure régionale a été établie à l'intention des communes. La commission Activités sportives a le plaisir de constater que les communes de Lausanne Région participeront, pour plus de 500'000.-- fr., au déficit d'exploitation 07-08 du CIGM.
- La commission, afin de promouvoir le sport sur la région, a demandé à un sous-groupe d'organiser, en 2009, une grande **Journée sportive régionale**. Cette journée intitulée « **Mouvements** » aura lieu le dimanche 4 octobre 2009. A cette occasion, chacune des 29 communes membres de Lausanne Région présentera un sport « Découverte » ou sport peu connu.

Les démonstrations seront assurées par les clubs sportifs. Ils auront aussi la possibilité d'organiser une buvette sur place. Chacun des 29 endroits sera identifié comme tel et une hôtesse, aux couleurs de Lausanne Région, accueillera les visiteurs.

Un graphiste, ainsi qu'un bureau de communication ont été mandatés. Ce dernier devra assurer toute la couverture presse de cet événement régional, mais aussi effectuer une recherche de sponsors. Un site www.journeesportiveregionale.ch est en voie de construction.

La commission Activités sportives se réjouit de la première édition de cet événement sportif, et souhaite qu'il soit réédité régulièrement.

Commission Déchets

La commission Déchets, présidée par Monsieur Jean-Daniel Luthi, municipal à Bussigny, ne s'est pas réunie en 2008.

Cependant, beaucoup de communes ont estimé inutile de soumettre le préavis de Lausanne Région à leur conseil, tant que de grandes communes comme Lausanne et Renens n'avaient pris aucune décision en la matière.

C'est pourquoi, le Bureau de coordination a d'une part mandaté Monsieur Luthi pour le représenter au sein du groupe de travail « Taxes » de la **Commission cantonale de coordination pour la gestion des déchets - CODE** - au titre d'observateur, mais a aussi écrit au Conseil d'Etat en lui demandant de fixer une règle en la matière. Monsieur Muheim siège, quant à lui au sein de la CODE, avec le statut d'auditeur.

DEPARTEMENT PROMOTION ÉCONOMIQUE

Si nous avons poursuivi en 2008 les activités liées à notre corps métier (cf. ci-dessous), à savoir :

- › les prestations d'appuis à la création et au développement des entreprises,
- › la valorisation de filières de compétences,

la première partie de ce document rapporte et détaille, des changements structuraux qui sont intervenus :

- La commission de promotion économique est présidée depuis l'automne 2008 par Mme Susanne Perrudet, municipale à Villars-Ste-Croix (secteur nord). Elle remplace M. Jacques Baudet, municipal à Romanel s/Lausanne qui a pris la décision de se libérer de cette charge en raison de ses nouvelles fonctions au sein du Schéma Directeur du Nord Lausannois.
- Le canton de Vaud dispose depuis le 1^{er} janvier 2008 d'une nouvelle base légale : la LADE, Loi sur l'Appui au Développement Economique. Les signets rapportent ci-après ses fondamentaux ; nous laissons le soin au lecteur de se référer pour plus de détails à la lettre d'information no. 32 rédigée en novembre 2008 :
 - › elle a pour but de soutenir la promotion et le développement économique du canton et des régions propres à maintenir ou créer de la valeur ajoutée,
 - › elle remplace 7 lois et décrets (ex. Loi sur les Investissements dans les région de Montagnes, Loi sur le DEveloppement Régional, Loi sur le Tourisme, Pôles économiques),
 - › elle reconnaît les associations régionales en tant que partenaires de référence,
 - › elle oblige les associations régionales à rédiger une stratégie à 4 ans, validée par le Département et à disposer d'une planification annuelle des projets,
 - › les associations régionales ont pour mission de rédiger des préavis pour les projets sollicitant un soutien financier dans le cadre de la loi.

Notre association dispose aujourd'hui d'une stratégie (téléchargeable depuis le site Internet www.lausanneregion.ch) qui comporte également un volet touristique rédigé par la ville de Lausanne. La vision régionale du tourisme sera étudiée au cours de l'année 2009. Il nous semble également intéressant de préciser que les conclusions du rapport stratégique élaboré en 2004 en collaboration avec la HEG nous a été d'un soutien précieux pour l'élaboration de notre stratégie 2008-2011. Ainsi le document stratégique est divisé en 6 chapitres : économie entrepreneuriale, territoire et équipement, développement régional, tourisme, formation, gouvernance.

- Les associations régionales étant dorénavant des référents privilégiés du Canton, ce texte légal ne reconnaît plus, depuis la fin de l'année 2008, les 5 partenariats mis en place en 2001 sous le nom de « Communauté d'intérêt » qui avait pour mission, par signature de conventions, de mettre en place des prestations communes de soutiens aux entreprises. La Communauté d'Intérêt Centre était composée de Lausanne Région, des régions des districts de Cossonay (ARC) et du Gros-de-Vaud (ARGdV). Elle a été dissoute en fin d'année 2008.

Parce que le présent document se veut uniquement factuel, nous ne commenterons ni les événements liés à la crise financière apparue à l'automne 2008, ni la crise économique qui en découle.

La suite de ce rapport relate les activités opérationnelles. Elle tient compte des prestations liées directement au guichet entreprises et des actions et tâches menées en vue de la valorisation du tissu économique régional.

I) Prestations liées au guichet entreprises

- 78 dossiers d'entreprises ont bénéficié de prestations directes, telles que recherche de terrains et/ou locaux à la vente ou à la location - recherche de financement - élaboration de plan d'affaires - renseignements généraux liés à la création d'une entité juridique - demande de permis de travail et de séjour - positionnement produit ou encore mise en contact avec des partenaires privés et/ou publics.
Les entreprises bénéficiaires de nos prestations sont actives majoritairement dans les secteurs d'activités liés aux loisirs, aux sciences de la vie et au design industriel.

Plus de la moitié des dossiers qui nous sont parvenus, est issu du travail de communication du département ; le solde est réparti entre le réseau et les partenaires publiques

70 dossiers concernent des entreprises endogènes et de fait 8 des entreprises exogènes ; 1 demande de permis hors union européenne a été soutenue et acceptée par le canton.

- Dans le cadre de cette dernière année de collaboration avec la Région de Cossonay (ARC) et celle du Gros-de-Vaud (ARGdV) nous avons travaillé à l'édition du 2^{ème} tome de la collection « le fil rouge » qui traite, après celui de la création, de la commercialisation d'un produit. Le premier volume ayant remporté un grand succès, nous avons procédé à une réimpression.
- Dans le cadre de la LADE, 2 préavis concernant le soutien à des manifestations (aides à fonds perdus) ont été rédigés par la promotion économique et déposés auprès du Service de l'économie qui les a

acceptés. En ce qui concerne les préavis des « schémas directeurs et PALM », référence doit être faite aux activités du département « Agglomération ».

II) Actions de valorisation du tissu économique régional

PERL, Prix Entreprendre Région Lausanne

L'édition 2008 des Trophées PERL a enregistré 19 dossiers concourant à cette 6ème édition. Le Jury, présidé par M. le Syndic Daniel Bréaz a récompensé :

1^{er} prix, Fr. 50'000.— Motilis Sàrl, St-Sulpice

pour le développement d'une nouvelle technique de diagnostic gastro-intestinal,

2^{ème} prix, Fr. 20'000.— Logifleet SA, Le Mont s/Lausanne

pour le développement d'un logiciel de géo-localisation,

3^{ème} prix, Fr. 10'000.— Scanlight Imaging, spin off de l'EPFL

pour le développement d'un module de micro-projection,

prix « coup de cœur du Jury, Fr. 10'000.— EnAirys, spin off de l'EPFL

pour le développement de solutions écologiques de stockage d'énergie

Les 4 lauréats se sont vus remettre leur prix lors d'une cérémonie qui s'est déroulée le 2 avril au Palais de Beaulieu en présence de plus de 200 personnes représentant les milieux économique, institutionnel et public. Pour la première fois, le public présent, muni de lunettes spéciales, a pu apprécier la qualité des 4 projets lauréats par la projection de films en 3 D.

Au terme de la partie protocolaire, Monsieur Bernard Rüeger, chef d'entreprise et président de la Chambre Vaudoise du Commerce et de l'Industrie - CVCI - s'est exprimé sur le thème « Rüeger SA : une délocalisation au bénéfice des emplois régionaux ».

Comme il est d'usage, tous les candidats ont eu la possibilité, lors d'une matinée d'informations, d'entendre plusieurs orateurs s'exprimer sur des sujets liés à l'entreprise, à l'exemple des aides financières, des crédits bancaires ou de la fiscalité.

PACTE, des Paroles aux actes

Association créée en 1988, qui a pour mission de favoriser l'égalité des chances au sein de l'entreprise.

Nous avons poursuivi notre soutien à PACTE dans le cadre de son programme « entrepreneurs ». Hormis notre support financier de Fr. 3'000.- imputé au budget de fonctionnement, nous avons animé un cycle

de 5 conférences dont les sujets étaient liés à la création d'entreprise. Cette deuxième promotion était composée de 16 participantes.

Filière du design industriel et activités apparentées

Pour la deuxième année consécutive nous avons soutenu « Les ateliers de la ville de Renens » qui s'entend à deux degrés : l'un étant un soutien aux frais de fonctionnement à hauteur de Fr. 10'000.-, l'autre des appuis concrets à la création et au développement des entreprises y domiciliées.

Fonds de Capital Développement

Un premier dossier accepté en fin d'année 2007, a vu la libération du montant d'un prêt de Fr. 50'000.- au mois de mars 2008. Il s'agit de la création d'une officine pharmaceutique comprenant un espace homéopathique performant.

Fondation ASECE, Action Solidaire Et Création d'Entreprises (micro-crédits)

2008 fut la deuxième année de notre soutien à ASECE. Si dix mille francs sont versés au titre d'appui au budget de fonctionnement, notre collaboration va au-delà de ce versement ; en effet, nous étudions globalement les projets qui pourraient être bénéficiaires des appuis Lausanne Région, à l'exemple du Trophée PERL, des prestations « entreprises » ou du Fonds Capital Développement.

MIPIM, Marché International des Professionnels de l'Immobilier

Créé en 1989, le MIPIM est un forum mondial qui réunit annuellement à Cannes (F) les professionnels de l'immobilier (architectes, ingénieurs, financiers, promoteurs, entreprises générales, agences immobilières, représentants de villes et d'agglomérations). Il enregistre plus de 29'000 participants provenant de plus de 70 pays, plus de 2'600 exposants qui se présentent sur des stands d'une surface globale de 24'000m².

2008 fut notre première participation à cette convention internationale. Ainsi, nous avons rejoint la « Lake Geneva Region » - LGR - composée des cantons de Genève et de Vaud, de Nyon Région, des départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie. Nous avons intégré le comité de pilotage en charge de l'organisation opérationnelle.

La délégation Lausanne Région était composée du président Muheim, de Mme Huguenin (Syndique commune de Renens et présidente SDOL), M.

Français (conseiller national et municipal Lausanne), M. Décosterd (Ville de Lausanne) et Mmes Rochat et Darbellay, respectivement responsable des départements promotion économique et agglomération.

Il a été ainsi permis, de présenter au travers de supports fixes l'agglomération Lausanne-Morges, mais également de rencontrer des délégations de la ville de Paris (F) ou encore de la Metropole Ruhr (D). Cette manifestation représente également des opportunités de tisser des liens plus étroits avec les partenaires privés de la LGR à l'exemple des grandes entreprises de constructions ou des agences immobilières.

Il a été permis à M. Français lors de la Conférence de la LGR de présenter le projet lausannois « Métamorphose ».

Représentation

La responsable du département siège dans deux comités : l'association **CapitalProximité** qui a pour mission de mettre en relation demandeurs et offreurs de capitaux et l'**Organisme de Gestion du Pôle Vennes**.

Réseautage, séminaires et groupes de travail

La responsable du département a :

- participé à plusieurs séminaires concernant la fiscalité des entreprises, les perspectives économiques, les accords bilatéraux avec l'Union européenne, le développement durable, les énergies renouvelables
- été présente lors du Forum de l'Economie Vaudoise, celui du Nord Vaudois, le Forum Economique Rhodanien et le lancement du nouveau programme Interreg
- participé, sur sollicitation du canton (service de l'économie, du logement et du tourisme) aux groupes de travail liés :
 - à la création d'une « Boussole Développement Durable »
 - à la création d'une base de données « terrains à vocation activités »
- pris part aux activités du Business Club de la Chambre Vaudoise du Commerce et de l'Industrie
- a participé au comité de sélection de Genilem lors de la session du printemps
- a présenté la promotion économique régionale lors des réceptions organisées par la Ville de Lausanne à l'endroit des étudiants post grade de l'Université de Lausanne et de l'IMD.

DEPARTEMENT AGGLOMERATION

Pour le projet d'agglomération, l'année 2008 peut être qualifiée d'année de transition. En effet, après la remise du dossier à la Confédération en décembre 2007, les différentes équipes du Projet d'Agglomération Lausanne-Morges - PALM - se sont penchées sur le lancement de sa mise en œuvre. Ce travail a débuté avec l'installation du bureau du PALM en avril 2008 et la validation d'un plan d'actions par le Comité de pilotage pour les projets 2009-2014. La mise en consultation, en décembre 2008, de l'arrêté fédéral sur les étapes de financements 2011-2014 du programme en faveur du trafic d'agglomération constitue le lancement « officiel » de cette phase. Avec un taux de financement de 40% et des contributions qui s'élèvent à 243 millions pour les années 2011-2018, nous pouvons soulever la très bonne appréciation du PALM par les institutions fédérales.

Les points présentés ci-dessous détaillent le travail effectué par le département sur ce projet en 2008. En début d'année, le département a également repris la coordination des travaux de la commission transports, avec notamment le lancement de la procédure d'appel d'offre publique pour les comptages routiers Lausanne Région 2010.

Participation aux travaux du bureau du PALM

Depuis la mise en place du bureau du PALM et l'engagement de M. René Spahr le 1^{er} avril 2008, Lausanne Région par le biais de sa secrétaire générale participe activement aux travaux du bureau. En effet, selon les accords passés avec le canton, ainsi que la région morgienne, retranscrits dans une convention de collaboration, Madame Darbellay apporte son soutien à raison d'un 0.4 équivalent plein temps aux travaux du bureau du PALM.

Dans le cadre de cette convention, nous avons demandé la création d'un bureau exécutif du projet auquel participe le président de Lausanne Région. Cet organe a pour mission de garantir le bon fonctionnement entre les niveaux stratégique et opérationnel. Il s'assure entre autres, de la disponibilité des ressources nécessaires pour la bonne exécution des tâches décidées par le COPIL. Il veille à la bonne coordination des demandes adressées au bureau du PALM et des projets gérés par ce dernier.

En étroite collaboration avec le bureau du PALM, nous avons œuvré à :

- préparer les Comités de Pilotages (COPIL) PALM ainsi que le groupe technique qui précède les COPIL
- préparer le budget du bureau du PALM

- participer à différents groupes de travail, notamment sur la communication du PALM, ou le projet des axes forts
- suivre les travaux des schémas directeurs en participant aux groupes politiques des différents secteurs
- mettre en place et suivre les chantiers du PALM

Au même titre que le canton et la région morgienne, Lausanne Région participe directement au financement du fonctionnement du bureau du PALM. Cette participation s'est élevée pour l'année 2008 à fr. 91'752.00.--.

Afin de parler « d'une même voix régionale », lors des séances du COPIL, Mme Darbellay et M. Muheim se réunissent préalablement avec les instances dirigeantes de la partie morgienne du PALM. Ces réunions ont prouvé leur utilité et leur efficacité.

Mobilité douce

Lausanne Région a également participé directement au financement du mandat pour la mise en œuvre de la stratégie de mobilité douce pour un montant de fr. 20'000.-- sur un projet estimé à fr. 50'000.--. Ce travail fait suite à l'analyse réalisée par la ville de Lausanne sur le réseau de mobilité douce et les franchissements à créer ou à assainir. Les différents schémas directeurs profitent directement des travaux de ce mandat qui a pour objectifs d'organiser la mise en œuvre et de coordonner l'avancement des travaux dans les différents secteurs.

Le budget 2008 prévoyait une participation au bureau du PALM, à hauteur de fr. 20'000.-- qui a été affectée à cette étude.

Stratégie de communication du PALM

Dans le cadre du groupe de travail « communication », un mandat, dont l'objectif consiste à mettre en place la ligne graphique du PALM et à renouveler le site internet afin de le rendre plus attractif, a été attribué à la société Did We Do. Le mandat comprenait également la réalisation de divers supports promotionnels. Ce travail sera finalisé et présenté lors du premier trimestre 2009. Les schémas directeurs ont été étroitement associés à cette démarche, afin que les réflexions menées dans le cadre de ce mandat puissent être profitables aux partenaires du PALM.

Les montants pour la réalisation de ce mandat sont directement compris dans le budget de fonctionnement du bureau du PALM.

Suivi du dossier des axes forts

Représentant le projet le plus ambitieux et stratégique du PALM ; le département a suivi de près les discussions et les débats sur la nouvelle ligne de tram Ouest/Est.

Au niveau politique, le président participe au comité de pilotage sur les axes forts et au niveau opérationnel, la secrétaire générale est membre du groupe technique du projet.

Les secteurs ont également été régulièrement informés de l'avancement des décisions et du mandat. Ainsi, en début d'année 2008, le comité de pilotage du PALM a validé le tracé Renens-Flon en première étage de construction. La demande de crédits d'étude pour la première étape des axes forts a été déposée par le Conseil d'Etat au Grand Conseil en novembre 2008.

Organisation biannuelle des Conférences d'agglomération

Selon la convention signée en février 2007, Lausanne Région est également coorganisatrice, avec la région morgienne, des Conférences d'agglomération, lieu d'échanges d'informations et de débats sur l'avancement du projet.

Le 8 avril 2008, la commune de Morges a accueilli la deuxième Conférence d'agglomération. En cette occasion, la problématique des transports publics de la région morgienne a été présentée ainsi qu'un point sur la politique des agglomérations par M. Jurg Tobler, responsable du groupe de stratégie politique à la Confédération.

Le 20 novembre 2008, la troisième Conférence d'agglomération s'est tenue sur la commune de Renens. Madame Marianne Huguenin, syndique et présidente du Schéma Directeur de l'Ouest Lausannois - SDOL - a débuté la séance avec quelques réflexions sur les chantiers en cours. Monsieur le Conseiller d'Etat et président du PALM Jean-Claude Mermoud a eu l'occasion de présenter l'état d'avancement du dossier. Cette présentation a été suivie par une intervention de Monsieur le Conseiller d'Etat François Marthaler sur les différents projets de transports publics dans l'agglomération.

Mise en œuvre de la LADE

Lausanne Région participe à la rédaction des préavis régionaux. En février de cette année, le Chef du département de l'Economie ratifiait la stratégie de Lausanne Région requise dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle Loi sur l'Appui au Développement Economique - LADE -. Dans le courant 2008, ce ne sont pas moins de 11 préavis rédigés par Lausanne Région, dont 9 pour les schémas directeurs et le projet d'agglomération, qui ont été déposés au Service de l'Economie, du Logement et du Tourisme, pour un montant global de près de deux millions. Parmi ces préavis élaborés par notre service et ayant obtenu des financements cantonaux, nous pouvons citer :

- Etude préliminaire du secteur de la Gare de Renens, projet piloté par le Schéma directeur de l'Ouest lausannois
- Complément d'études du Plan directeur localisé Ley-Outre, projet piloté par la commune de Crissier
- Budget de fonctionnement du bureau du PALM, projet piloté par Lausanne Région et le canton
- Mise en place et fonctionnement du bureau technique du Schéma Directeur du Nord Lausannois - SDNL -, piloté par ce même bureau
- Mandat pour un ingénieur transports rattaché au SDOL
- Ainsi que diverses études menées par le SDOL, dans le cadre de leurs chantiers de Malley, et de la zone de l'Arc-En-Ciel

Commission Transports

En début d'année 2008, cette commission a été reprise par le département agglomération, ceci étant justifié par la synergie des thèmes abordés.

La commission Transports, présidée par Mme Claudine Wyssa, municipale à Bussigny s'est réunie à trois reprises dans le courant de l'année 2008.

- Une des principales tâches de la commission a été le lancement de l'appel d'offre pour les **comptages transports** individuels et transports en commun 2010. A cet effet, nous avons animé un groupe de techniciens composé de collaborateurs de la ville de Lausanne, du canton, de la région morgienne ainsi que d'un représentant politique a travaillé sur l'élaboration des cahiers des charges techniques et administratifs pour les comptages routiers. Après validation du cahier des charges par la commission, l'appel d'offre public a été lancé le 9 janvier 2009. La procédure de sélection du mandataire devrait se clôturer en mars 2009.

Afin de procéder à une relecture des cahiers des charges techniques et administratifs et de suivre la procédure d'appel d'offre publique jusqu'à la rédaction du contrat, la commission transports et le groupe technique se sont adjoints les services d'un conseiller en marchés publics. Cette prestation a été évaluée à fr. 10'000.--.

- **Guide P + R Parkings Relais** : Lausanne Région avait, en 2006, réédité son plan des Parkings Relais sur le territoire de la communauté tarifaire Mobilis.

En 2008, la commission Transports a souhaité que ce guide soit réédité en prenant en compte l'importante modification du réseau de transports collectifs par la mise en service du m2. La récolte d'informations auprès de plus de 145 communes a débuté en 2008.

CONCLUSIONS

L'année 2008 aura été, pour Lausanne Région, une année de réflexions et de réalisations très concrètes pour les communes et leurs habitants, mais aussi une année au cours de laquelle Lausanne Région s'est imposée comme partenaire indispensable sur plusieurs dossiers. C'est aussi la première année où l'association régionale compte 29 membres.

Les réflexions de ses commissions visent à positionner la région non seulement comme organe de coordination, de mise en réseau, mais aussi comme organe de communication, relayant les informations entre les différents partenaires et comme interlocuteur indispensable sur plusieurs sujets tels que l'agglomération, la promotion économique, les déchets, la formation et la toxicomanie entre autres.

Ce travail a été rendu possible grâce aux 61 représentants des secteurs et techniciens, qui se sont réunis à l'occasion de 72 séances. Nous tenons ici à les en remercier chaleureusement.

Lausanne, février 2009